

## ÉVALUATION DE LA CERTIFICATION DES SITES DE SANTÉ

### La HAS et HON ont évalué l'impact de la certification sur la qualité des sites de santé

165 sites demandant la certification pour la première fois ont été évalués. Leur conformité aux 8 principes du HONcode a été évaluée lors de la demande de certification puis 6 mois après l'obtention de la certification (étude menée du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2008).

#### *La certification améliore la qualité des sites de santé*

Seulement 44% des sites qui se présentent à la certification sont conformes au HONcode. Chez les 56% de sites non conformes, les non conformités les plus fréquemment observées sont les suivantes : non-conformité au principe 2 complémentarité, au principe 3 confidentialité, au principe 4 datation, au principe 7 transparence du financement, au principe 8 honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale. Chacun de ces principes n'est pas respecté par 20% ou plus des sites. Le principe 3 confidentialité n'est pas respecté par 38% des sites.

Il faut remarquer que ces sites ne sont pas représentatifs de l'ensemble des sites, car ils font souvent des efforts de mise à niveau avant de se présenter à la certification.

Lors de la certification, HON accompagne les sites vers la conformité. Qu'en est-il des sites certifiés 6 mois après la certification ? Ont-ils tous réussi à rester conformes ?

L'étude montre que 6 mois après la certification, 92% des sites sont conformes au HONcode. Sur les 165 sites certifiés, chaque principe est respecté par au moins 97% des sites. Si on considère les sites non conformes (14/165), la plupart le sont sur des parties nouvelles du site, et 11 sur 14 ne sont en défaut que sur un critère.

Une autre étude a évalué 169 sites qui ne demandent pas la certification, pour en mesurer la conformité aux principes du HONcode (étude menée du 15 août au 31 septembre 2008). Ces 169 sites ont été choisis de façon à ce que l'importance relative des groupes d'éditeurs auxquels ils appartiennent soit comparable avec celle des sites certifiés (la méthode sera détaillée dans une publication à paraître).

#### *Les sites de santé non certifiés ne respectent pas spontanément les principes du HONcode*

Seuls 1% des sites non certifiés respectent tous les principes du HONcode (2 sites sur 169).

Que dire des non conformités chez ces sites qui ne demandent pas la certification et sont non conformes ?

En moyenne, 6 principes du HONcode ne sont pas respectés par les sites. Certaines non conformités sont fréquentes : non-conformité au principe 2 complémentarité, au principe 3 confidentialité, au principe 4 datation, au principe 7 transparence du financement, au principe 8 honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale. Chacun de ces principes n'est pas respecté par 75% ou plus des sites.

En dehors d'un processus de certification, le respect des principes du HONcode apparaît donc très faible, ce qui est confirmé par d'autres études.

Si on considère le groupe des sites qui se présentent à la certification et les sites qui ne sont pas dans le processus de certification, on observe que certains des principes du HONcode apparaissent plus difficiles à respecter que d'autres.

Cette étude objective l'absence de respect spontané des principes du HONcode par les sites non certifiés et l'apport de la certification qui amène les sites qui la demandent à les respecter.

La certification contribue ainsi également à mettre en œuvre les critères de qualité applicables aux sites Web consacrés à la santé contenus dans la communication « eEurope 2002 » de la commission européenne, critères auxquels la HAS a adhéré pour établir les bonnes pratiques à faire respecter par les sites de santé (dans cette communication, la fondation HON est citée dans les exemples de mise en œuvre de ces critères). La présente étude montre l'efficacité de la certification pour faire respecter ces critères de qualité.

Elle est aussi en ligne avec les objectifs de l'OMS qui dans une résolution de 2005 invitait les États membres à promouvoir les meilleures pratiques et l'évaluation en matière de cybersanté.